



Commune de CRÉPEY  
18, rue de l'Église 54170 CRÉPEY  
☎ 03 83 52 02 69 mairie.crepey@wanadoo.fr  
www.crepey.mairie.com

Le 03 janvier 2013

Avis n° 1

### **Recyclage**

Vous avez été avertis du changement dans le mode de tri des sacs de recyclage (éco-tri). Désormais, ceux-ci ne devront plus comporter que les bouteilles en plastique.

Les papiers et cartons seront à déposer aux conteneurs déjà installés sur la commune, à côté des conteneurs à verre existants.

- Rue du Grand Richebourg, à proximité de l'école
- Rue du Poncé.

### **Autorisation de sortie du territoire**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire sont supprimées.

Les mineurs amenés à sortir du territoire français devront être obligatoirement en possession soit de leur carte d'identité, soit d'un passeport pour sortir du territoire français. Ces pièces d'identité doivent être en cours de validité pour au minimum 3 mois ou 6 mois selon le pays de destination.

**Rappel** : les aéroports internationaux sont considérés comme territoire extérieur, même pour aller de la métropole aux DOM TOM.

### **Recensement 2013**

Un recensement de la population aura lieu dans la commune en 2013. Il se déroulera du 17 janvier au 16 février. Mme CADOR Françoise est notre agent recenseur. Elle sera munie d'une carte tricolore avec photographie. Nous vous remercions de lui faire bon accueil.

Nous rappelons que le recensement est obligatoire pour chaque français. Nul ne peut s'y soustraire.

### **Vœux 2013**

Les vœux du maire auront lieu à la salle polyvalente le samedi 12 janvier à 14 h.